

l'eau, ce que l'on a l'habitude de faire dans la pratique.

D'après les auteurs susdits, il faudrait transformer le tannin en un composé insoluble pour le rendre inactif avant de procéder à la teinture : ils conseillent d'immerger les peaux, à cet effet, dans une solution de tartre stibié (tartaro emetico) chauffée à 45° C.

Lorsque le tissu animal est ainsi préparé, les teintes que l'on obtient ne présentent pas de taches et deviennent plus nourries, sans que la peau soit altérée en aucune façon.

Bertram s'est occupé longuement du même sujet. Il admet, quant à lui, la nécessité d'éliminer l'excès de tannin avant de procéder à la teinture, mais il préfère atteindre ce but par un lavage à l'eau à 35° C., dans les appareils de foulage ou dans des tonneaux tournants, et il ne recourt à l'emploi du tartre stibié que quand on doit employer des matières colorantes très sensibles à l'action de l'acide tannique.

Après ce traitement, il faut laver les peaux à l'eau, avec modération toutefois, afin qu'il reste une quantité du principe astringent suffisante pour fixer à la superficie les matières colorantes basiques.

Bertram fait observer qu'à l'aide du tartre stibié on obtienne ordinairement des colorations plus intenses, et ce n'est qu'avec le bleu solide R que le contraire arrive.

Pour les nuances claires, il déconseille nettement à employer ce mordant, qui fait s'affaiblir la vivacité des couleurs. A ce point de vue il est bien plus efficace d'aviver les peaux au préalable avec de l'acide sulfurique assez dilué, procédé qui, comme on le sait, est déjà appliqué depuis longtemps.

L'action de ce bain acide, d'après l'auteur de ce compte rendu, s'explique principalement par le fait qu'elle sert non seulement à séparer les matières tanniques et les produits d'oxydation engendrés par elles, mais aussi à décomposer leurs combinaisons peu solubles avec la chaux et avec la magnésie, qui en croûtent le tissu animal et font l'office de réserve à l'égard des couleurs basiques.

Dans le léger précipité qui flotte dans les bains de tannage, on trouve effectivement des combinaisons de tannates et de phosphates terreux avec des matières albuminoïdes, combinaisons dont il reste inévitablement une partie fixée sur les peaux.

L'inégale perméabilité du tissu animal, provenant de ce qu'il est plus ou moins compact, constitue

pendant une grave difficulté pour la teinture, et c'est pour vaincre cette difficulté que Hardy emploie un système qu'il a fait breveter en Angleterre. Ce système consiste à appliquer sur les peaux sèches, au moyen d'une brosse, un mélange de gélatine, d'alun, de chrome et de bichromate de potasse, pour les mordancer et en même temps rendre plus uniforme la fixation des matières colorantes.

Le nombre des matières colorantes qui ont pu être appliquées à la teinture des peaux tannées a été assez faible jusqu'à présent.

Müller signale comme un progrès, par exemple, le vert acide, la rosinduline, le ponceau brillant, l'orangé II et le jaune de naphthol ; il croit en trouver la raison dans ce que les peaux traitées par l'alun et le chlorure de sodium ne conservent pas de groupes de nature acide susceptibles de se combiner avec les couleurs basiques. D'après cet auteur, il est bon de laver les peaux dans de l'eau légèrement ammoniacale avant de les plonger dans le bain colorant, et pour faciliter la fixation il est utile d'acidifier la solution avec de l'acide acétique.

En tout cas, les couleurs basiques ne conviennent pas pour les peaux en basane (*alluda*).

A ce sujet, l'auteur de cet article fait observer que, pour la formation de laques insolubles en présence de sels d'alun, il a y lieu de profiter du peu de solubilité qu'offrent les combinaisons de baryum et de strontium des dérivés sulfoniques des azo colorants, avec lesquels on peut obtenir des teintes assez brillantes.

C'est pourquoi, quand on ajoute graduellement à la solution colorante un sel des métaux terreux susdits, il n'y a pas seulement double décomposition avec la sous-sulfate d'alumine ou l'oxychlorure d'aluminium qui se trouve dans le tissu, mais il se forme d'autre part une combinaison complexe qui, dans beaucoup de cas, présente une couleur assez vive et qui peut trouver une application avantageuse.

LE SAVON

(De l'Épicerie).

Ce mot possède deux acceptions un peu différentes. Chimiquement, on donne le nom de savon à toute combinaison d'acide gras avec des bases métalliques. Commercialement, et en économie domestique, le nom de savon est réservé à celles de ces combinaisons qui, à base alcaline (c'est-à-dire à base de soude ou

de potasse), sont solubles dans l'eau et s'appliquent au nettoyage et au dégraissage.

En considérant ce mot sous son sens générique, il s'applique à deux catégories de produits vendus par le commerce de l'Épicerie : les savons proprement dits et les bougies stéariques.

Il ne sera question ici que des premiers.

Le savon est appliqué dans l'économie domestique au nettoyage et au dégraissage d'une foule d'objets, mais particulièrement du linge et des étoffes, ainsi qu'aux soins de propreté corporelle.

La pharmacie emploie le savon, à l'extérieur, comme véhicule de certains médicaments, et, à l'intérieur pour combattre l'inflammation que pourraient produire certains autres auxquels on l'adjoint.

HISTORIQUE.—Le savon, tel qu'il est préparé de nos jours, ne paraît pas remonter à une haute antiquité. Il est fort probable que la lessive de cendres a été longtemps seule employée. Cependant, il est évident que les Romains, ainsi que les peuples de la Gaule et de la Germanie, savaient déjà préparer et utiliser un savon de cendres et de suif, d'une fabrication imparfaite sans doute, mais qui était un savon quand même.

La saponaire dont le suc forme un véritable savon naturel, était alors fort employée, et on la cultivait en grand dans ce but.

Une légende attribue la découverte du savon moderne à la femme d'un pêcheur de la ville de Savone, près Gênes qui, ayant fait chauffer de la lessive de soude dans un vase encore imprégné de l'huile d'olive qu'il avait contenue, reconnut la supériorité de la combinaison qui en était résultée.

Cette légende qui fait résider cette découverte sur le hasard d'une négligence ne peut être traitée d'improbable. Elle a le mérite d'expliquer, d'une façon qui en vaut une autre, l'application à ce produit du nom de savon, tire de celui du lieu de sa découverte : Savone, ainsi que la cause de la fondation dans cette ville de l'industrie de la savonnerie qui y est encore florissante.

La découverte dans les ruines de Pompéï de savonneries dans lesquelles se trouvaient encore des matières grasses saponifiées, dont on a fait un argument contre cette légende, ne prouve rien contre elle car la ville de Savone est fort ancienne. Elle existait certainement longtemps avant la destruction de Pompéï, enseveli un l'an 79 sous les